

Recommandations de l'Université de Moncton sur la restructuration des services de santé au Nouveau-Brunswick

Le 17 février 2010



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Mise en contexte

L'Université de Moncton souhaite intervenir dans le débat entourant la restructuration des services de santé qui a été mise en œuvre en 2008 par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le présent document exprime la prise de position qui a été entérinée de façon unanime par les membres du Conseil des gouverneurs de l'Université.

Cette prise de position tient compte du fait que l'Université de Moncton constitue une des plus importantes institutions homogènes de langue française au Nouveau-Brunswick. Elle joue un rôle de leadership et de rassembleur au sein de la communauté francophone et acadienne de la province.

Reconnue comme étant une institution d'enseignement postsecondaire francophone qui a comme mission de desservir la population francophone et acadienne de la province, l'Université joue un rôle primordial dans le développement et l'épanouissement de la communauté en formant des professionnels et des intervenants dans tous les secteurs de la société.

En outre, elle aspire à jouer un rôle de plus en plus important dans la formation des professionnelles et des professionnels en santé. Pour ce faire, elle compte sur une collaboration étroite avec les établissements hospitaliers et les différents organismes de santé de la province afin que ses étudiantes et étudiants puissent profiter de stages de formation en français.

La santé : un axe prioritaire de développement

L'Université de Moncton est très active dans les diverses formations des professionnelles et des professionnels de la santé et elle souhaite, dans les années à venir, étendre son rôle et ses interventions dans ces formations.

Dans le plan de développement du *Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton*, adopté par le Conseil des gouverneurs, le domaine de la santé est identifié comme étant un axe de développement prioritaire. Depuis, l'Université est devenue un chef de file dans le domaine de la formation en français dans les professions des sciences de la santé. Non seulement elle se démarque grâce à certains programmes qui sont uniques dans la région et au pays, mais elle a su également tisser des liens importants et indispensables avec de nombreux partenaires.

La création de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, où se concentre la majeure partie des activités de formation en santé, démontre bien cette volonté d'accorder toute l'importance que mérite l'axe de la santé. On compte plus d'une vingtaine de programmes et près de 300 cours reliés aux sciences de la santé. Près du tiers de la population étudiante est présentement inscrite dans l'un ou l'autre de ces programmes.

Pour offrir les différents programmes en santé, les stages et les internats sont partie intégrante de la formation. L'Université de Moncton collabore depuis longtemps avec les établissements hospitaliers et les différents organismes en matière de santé pour offrir des stages de formation, notamment en science infirmière, en psychologie, en service social, en nutrition et études familiales. D'autres programmes sont offerts en partenariat avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et la Régie régionale de santé A. Il s'agit des programmes de baccalauréat appliqué en techniques de laboratoire médical, en thérapie respiratoire et en technique radiologique.

En outre, depuis plusieurs années déjà, l'Université de Moncton participe à la formation des futurs médecins en offrant le diplôme préparatoire en sciences de la santé à ses campus d'Edmundston, de Moncton et de Shippagan. La mise en place récente au Campus de Moncton du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick (CFMNB) permet d'acquérir dans notre province une expertise additionnelle pour la formation de professionnelles et de professionnels de la santé, soit le programme prédoctoral en médecine.

La santé : un axe prioritaire de développement (suite)

Étant la seule qui a pour mission d'offrir des programmes universitaires en français au Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton envisage la possibilité de mettre en place d'autres programmes pour répondre aux besoins émergents en ce qui concerne diverses autres professions de la santé, telles la pharmacie, l'orthophonie, le rôle de sage femme et les programmes de réadaptation.

En ce qui a trait à la recherche en santé, plusieurs initiatives nécessitent également une collaboration étroite avec le milieu hospitalier, notamment en kinésiologie, en biochimie et en nutrition. Près d'une vingtaine de centres, instituts ou chaires sont directement rattachés à des programmes de santé. Au Centre de formation médicale (CFMNB), le recours à un corps professoral formé de médecins cliniciens et de professeurs de sciences fondamentales résidents au Nouveau-Brunswick permettra de développer davantage la recherche dans des domaines liés aux sciences de la vie.

L'Université de Moncton doit s'assurer que ses étudiantes et étudiants puissent faire l'ensemble de leurs études universitaires en français. Il s'avère donc essentiel pour les différents programmes reliés au domaine de la santé d'avoir accès à des milieux de stages et d'internat dans des établissements de langue française. Que ce soit pour des milieux cliniques hospitaliers ou encore pour la recherche et le développement, la présence d'établissements francophones est d'importance capitale.

Centre hospitalier universitaire

L'Université de Moncton veut également devenir un véritable partenaire pour la désignation du ou des centres hospitaliers universitaires au Nouveau-Brunswick, particulièrement du côté francophone. L'impact de cette affiliation est primordial pour permettre à l'Université d'avoir accès aux fonds fédéraux de recherche médicale et de continuer à développer une expertise pour œuvrer dans les différents volets de soins et de services de santé de la province. Étant donné que l'Hôpital Georges-L.-Dumont doit recevoir la désignation de Centre hospitalier universitaire (CHU) avec une vocation provinciale unique, cette institution doit refléter la réalité linguistique de la communauté francophone et acadienne.

Puisque la formation de professionnelles et de professionnels de la santé est dispensée dans les trois campus de l'Université de Moncton, la désignation de l'Hôpital Georges-L.-Dumont à titre de Centre hospitalier universitaire (CHU) devra prévoir son association à court terme et à moyen terme aux hôpitaux d'Edmundston, de Bathurst et de Campbellton et aux autres établissements de santé comme collaborateurs pour la formation médicale et la prestation de services tertiaires qui devront être développés pour permettre la réalisation de la vocation de formation médicale du CHU.

Centre hospitalier universitaire (suite)

Cette désignation exigera un partenariat pour la formation et la recherche entre l'Université de Moncton et le CHU.

Le cadre juridique

Puisque les établissements de santé jouent un rôle essentiel dans la formation des professionnelles et des professionnels de la santé, il faut tenir compte de la réalité linguistique francophone de la province afin que nos étudiantes et étudiants puissent parfaire leur formation dans un milieu francophone homogène.

Rappelons que le droit à des institutions d'enseignement distinctes est garanti par la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que la *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick*. De plus, cette dernière loi garantit à la communauté francophone et acadienne du Nouveau-Brunswick le droit à des institutions distinctes dans le domaine social afin d'assurer son développement et son épanouissement.

Recommandations :

- L'Université de Moncton invite le gouvernement du Nouveau-Brunswick à reconnaître explicitement le droit de la communauté francophone et acadienne à des institutions homogènes en matière de santé comme moyen indispensable pour assurer l'accès à la formation et aux services à la communauté francophone et acadienne en matière de santé.
- L'Université de Moncton invite le gouvernement provincial à désigner l'Hôpital Georges-L.-Dumont comme Centre hospitalier universitaire (CHU) de langue française et de le doter d'un modèle de gouvernance adapté en vue de sa vocation provinciale et de formation médicale, modèle dans lequel l'Université de Moncton serait un partenaire institutionnel principal.
- L'Université de Moncton invite le gouvernement du Nouveau-Brunswick à s'engager à développer des services tertiaires au CHU et dans d'autres établissements de santé de langue française en collaboration avec celui-ci comme mesure indispensable pour donner un accès égal à des services d'égale qualité, mais aussi comme mesure indispensable au développement de la formation médicale en français au Nouveau-Brunswick.